



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 15 juillet 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Michel REBILLARD

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 18
Nombre de procurations : 5
Nombre de votants : 23
Date de la convocation : 9 juillet 2024
Date de publication : 22 juillet 2024

Conseillers présents

GIROD Isabelle,	MANGIN Frédérique,	MIRAT Maryline,	Mohamed,	BOURGEOIS-
Isabelle, BERTHAUD Mathieu,	REBILLARD Jean-Michel,	REPUBLIQUE Claire,	CUSSEY	
MARCHAND Sylvette,	CRETIN-MAITENAZ Blandine,	Laëtitia, GRUET Justine,		
CHAMPANHET Stéphane,	CERNELA Patrice, DEMORTIER-	JARROT-MERMET Laëtitia,		
GERMOND Daniel, DRAY	BLANC Catherine, MBITEL	BOUTELOUP Guillaume		

Conseillers absents ayant donné procuration

JABOVISTE Philippe donne procuration à CHAMPANHET Stéphane, ROCHE Paul donne procuration à BERTHAUD Mathieu, DELAINE Isabelle donne procuration à MANGIN Isabelle, HERRMANN Nadine donne procuration à BOUTELOUP Guillaume, EMONIN Laurent donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia

Conseillers absents non représentés

GAGNOUX Jean-Baptiste, NONNOTTE-BOUTON Catherine, DOUZENEL Alexandre, CUINET Jean-Pierre, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, LEFEVRE Jean-Philippe, JEANNET Nathalie, ANTOINE Patricia, GOMET Nicolas, DRUET Timothée, MUGNIER Christine

Objet : Mandat confié à la SPL Hello Dole pour la gestion de spectacles et d'événements culturels (saison 2024/2025)

Rapporteur : Madame Isabelle MANGIN

Afin de coordonner les actions liées à l'organisation de spectacles et d'événements culturels sur le territoire, un mandat a été confié à la SPL Hello Dole (SPL) depuis 2017.

Ainsi, pour la saison 2024/2025, il convient de confier un nouveau mandat à la SPL, dont l'objet est l'organisation de certains spectacles et événements programmés.

Ce mandat concerne plus précisément les spectacles organisés à « La Commanderie » (Rue d'Azans à Dole) et au Théâtre de Dole (14 cours Georges Clémenceau).

Il est rappelé que, dans le cadre de ce mandat, la Ville mettra à disposition de la SPL tous les moyens nécessaires à l'exercice de cette mission, et notamment les bâtiments, matériels et mobiliers des espaces et événements concernés.

Les missions confiées à la SPL ainsi que les modalités d'exécution sont définies dans le projet de mandat ci-annexé.

Vu l'avis favorable de la Commission Vie Sportive, Culturelle et Associative du 9 juillet 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
ANTOINE PATRICIA ; GAGNOUX JEAN-BAPTISTE ; DOUZENEL ALEXANDRE ; CUINET JEAN-PIERRE,
PECHINOT JACQUES, FICHÈRE JEAN-PASCAL, LEFEVRE JEAN-PHILIPPE ET DRUET TIMOTHEE
NE PRENANT PAS PART AU VOTE

DECIDE :

- **D'APPROUVER** le projet de convention de mandat ci-annexé, entre la SPL Hello Dole et la Ville de Dole, concernant la gestion de spectacles et d'événements culturels pour la saison 2024/2025,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ledit mandat ainsi que tout document y afférent.

SCRUTIN POUR : 19
 CONTRE : 0
 DONT 5 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 4
NE SE PRONONCE PAS : 0

*Fait à Dole, le 15 juillet 2024.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- SPL Hello Dole

Jean-Baptiste GAGNOUX

